

RAPPORT DE SYNTHÈSE



Bilan carbone[®] de FRAYSSINET

Publication 2023

Période du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022

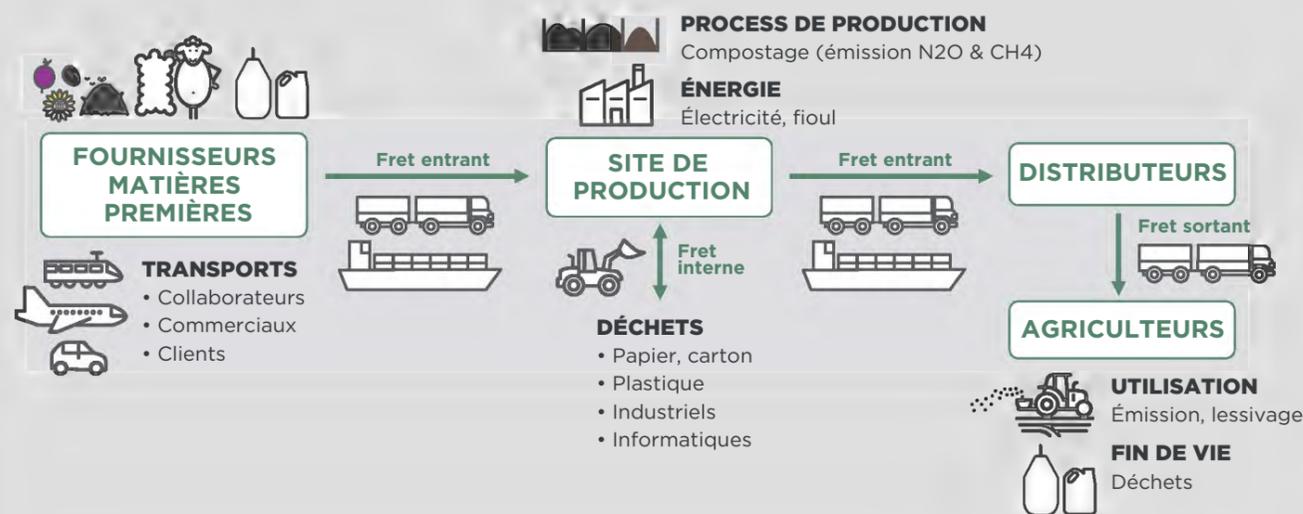


Synthèse du Bilan Carbone® de la campagne 2021

Consciente de l'enjeu environnemental lié aux émissions de gaz à effet de serre (GES), l'entreprise FRAYSSINET réalise depuis 2020 son bilan des émissions de gaz à effet de serre selon la méthode certifiée Bilan Carbone® de l'ADEME.

Les émissions prises en compte dans le Bilan Carbone® sont celles liées à l'activité interne à FRAYSSINET (émissions directes), mais également celles émises en amont, à partir de l'obtention de la matière première chez le fournisseur, et en aval jusqu'à l'utilisation du produit par l'agriculteur et la gestion des déchets (émissions indirectes).

CARTOGRAPHIE DES FLUX D'ÉMISSIONS

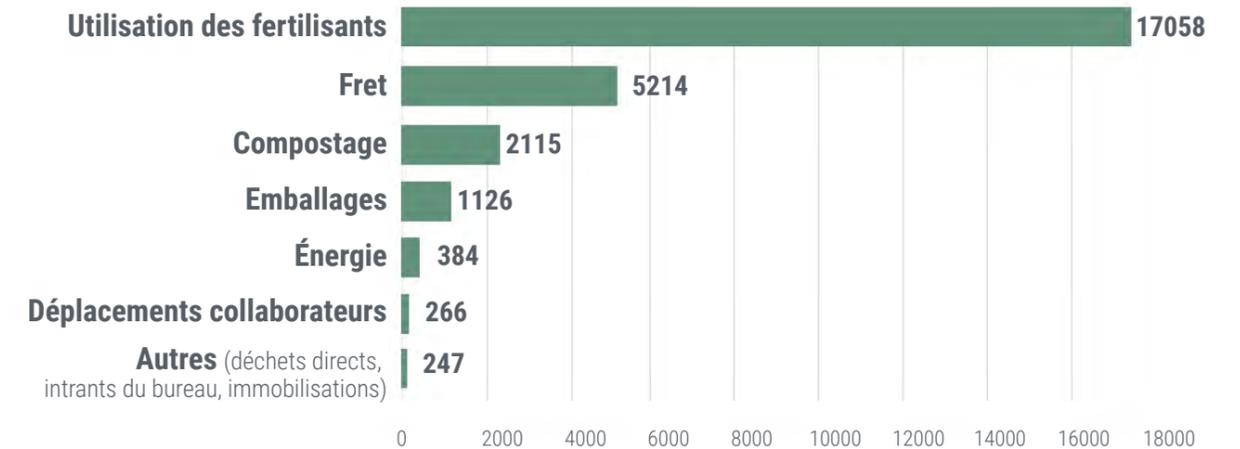


Le but de l'exercice Bilan Carbone® n'est pas de connaître ses émissions au kg de CO₂ près, mais bien d'identifier les activités les plus émettrices de gaz à effet de serre afin de mettre en place des actions de réduction des émissions pertinentes et ciblées.

Les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités de l'entreprise FRAYSSINET pour sa campagne 2021 (période allant du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022) sont estimées à 26 420 tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e). Environ 10 % de nos émissions, soit 2 718 tCO₂e, sont considérées comme des émissions directes (SCOPE 1 : émissions contrôlées par notre outil de production) et 23 702 tCO₂e sont indirectes (SCOPE 2&3 : émissions liées aux activités en amont et en aval de l'outil de production). Afin de l'illustrer, ce total équivaut par exemple à 120 millions de km parcourus en voiture, soit 3 000 fois le tour de la Terre.

1 Présentation des résultats du Bilan Carbone®

Répartition des principales émissions de FRAYSSINET (en TCO₂eq)



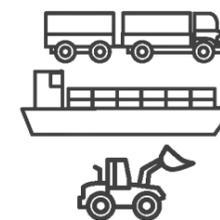
Quatre activités principales génèrent des émissions de gaz à effet de serre

L'utilisation des fertilisants



L'utilisation de nos produits est la première activité émettrice, avec 65 % des émissions totales de notre bilan. Ce chiffre est dû principalement à des processus microbiens naturels qui émettent en faible quantité de l'azote dans l'atmosphère sous forme de N₂O, protoxyde d'azote, gaz 300 fois plus impactant que le CO₂. L'utilisation au champ de nos produits émet ainsi une cinquantaine de tonnes de N₂O par an, ce qui représente une faible quantité en comparaison à nos 90 000 T de produits annuels fabriqués. Ces émissions, inhérentes à notre activité, seront difficiles à maîtriser et à réduire dans les années à venir.

Le fret



Le second poste d'émission le plus important chez FRAYSSINET est le fret, à hauteur de 20 % des émissions totales de notre bilan. Il comprend les émissions indirectes dues à l'approvisionnement en matières premières (1163 TCO₂eq, soit 22 % du fret) et la livraison de produits finis (3315 TCO₂eq, soit 64 % du fret) ainsi que les émissions directes de nos véhicules liés à l'outil de production (677 TCO₂eq, soit 13 % du fret). Le dernier pourcent est représenté par le fret maritime.

La forte différence observée entre l'approvisionnement et la livraison s'explique car d'importants efforts sur un approvisionnement plus local ont déjà été effectués les années précédentes, alors que nous livrons nos produits dans de nombreux pays européens et limitrophes.



Le compostage

À l'instar de l'utilisation de nos produits, l'activité de compostage émet également des gaz à effet de serre, majoritairement de méthane et du protoxyde d'azote, qui impactent à hauteur de 8 % notre bilan de GES. C'est la troisième activité la plus émettrice chez FRAYSSINET. Allier tradition du compostage et modernité des outils de production sera la clé pour réduire les émissions de cette activité dans les années à venir.

Les emballages



Grand consommateur de produits plastiques (bidons, sacheries et big bag) l'emballage des produits représente 4 % des émissions totales de notre bilan. Bien qu'engagés auprès d'ADIVALOR pour une prise en charge et un recyclage des déchets liés à l'activité agricole, il reste une marge de manœuvre en amont qui passe par un meilleur choix des emballages que nous utilisons.

2 Plan de réduction des émissions de GES

Objectif global : réduction de nos émissions à 10 ans : - 5 %

Début de la période : 2020 Fin de la période : 2030

Comparées au bilan de la campagne 2020, les émissions de GES pour la fabrication d'1 tonne de produit sont passées de **276 kgCO₂eq/T** à **273 kgCO₂eq/T**, soit une baisse de **- 1,09 %**.

Réduire de 5 % nos émissions est un objectif très ambitieux, sachant que FRAYSSINET a toujours été consciente de son impact environnemental et a modifié au cours des années ses pratiques en conséquence. En témoigne son évaluation « exemplaire » depuis 2015 pour sa démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), VIAE ETHICAE : les voix de l'éthique.

De plus, il est plus facile d'agir directement et efficacement sur les émissions directes d'une activité plutôt que sur les émissions indirectes, sachant que celles-ci ne représentent que 10 % de nos émissions globales : la marge de manœuvre au sein même de notre entreprise est limitée afin d'atteindre cet objectif, il est alors nécessaire d'impliquer l'ensemble de nos parties prenantes dans cette dynamique de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

L'ensemble des objectifs listés ensuite sont des engagements que nous prenons, afin de permettre d'ici 2030 d'atteindre notre objectif global de réduction d'émissions de GES.

Objectifs de réduction liés à l'utilisation des fertilisants

Indicateur de réduction potentielle : nombre de projets de recherche relatifs au devenir de nos produits dans les sols et réduction des incertitudes (volatilisation, lessivage...)

« Accompagner l'agriculteur dans des démarches plus vertueuses environnementalement »

Limiter les émissions de GES liées à l'utilisation des fertilisants passe majoritairement par une modification globale des pratiques culturales des agriculteurs. **FRAYSSINET s'engage** à former les utilisateurs de ses produits à une utilisation optimale d'un point de vue environnemental. Enfouissement de l'engrais dans les 5 premiers cm du sol après épandage, quantité d'azote adaptée aux besoins réels de la culture, pratiques de localisation quand c'est possible, meilleur pilotage et gestion intra-parcellaire de la fertilisation font partie des leviers de réduction des émissions à la disposition des agriculteurs.

« Mieux caractériser et calculer le devenir des produits dans les sols agricoles »

L'incertitude autour de l'utilisation des engrais organiques et leur devenir dans les sols agricoles restent très élevés (+/- 30 % d'incertitude sur les émissions de GES). **FRAYSSINET s'engage** à travailler en collaboration avec des instituts techniques sur la question afin de lever ces incertitudes, que ce soit sur la part volatilisée en N₂O mais également la quantité réelle de carbone durablement stockée dans un sol agricole.

« Mieux maîtriser le relargage des éléments nutritifs des engrais organiques »

FRAYSSINET s'engage à développer un programme de recherche sur la thématique de cinétique de relargage des éléments nutritifs dans les sols et à développer des solutions technologiques compatibles avec nos engrais granulés permettant son optimisation.

Objectifs de réduction liés au fret

Indicateur de réduction potentielle : données des émissions carbone de nos transporteurs et évolution des transports alternatifs

« Repenser notre système logistique en y intégrant une plus grande part de modes de transports alternatifs au fret routier »

FRAYSSINET s'engage à mener une étude d'optimisation des transports liés aux achats de matières ainsi qu'aux expéditions en prenant en compte l'ensemble des modes de transport existants, ferroulage, transport fluvial et maritime, et privilégiant les modes de transports bas carbone ou décarbonés.

« Engager un partenariat fort avec des transporteurs éco-responsables »

Avec des flottes de véhicules plus modernes, consommant des carburants alternatifs moins polluants, et respectant les normes Euro VI, ces routiers mettent en place une conduite éco-responsable, plus douce et plus intelligente. **FRAYSSINET s'engage** à n'affréter que des transporteurs ayant une démarche écoresponsable (engagement RSE, charte « Objectif CO₂ », certification ou label). Promouvoir les démarches éco-responsables de nos transporteurs réduira par là même nos propres émissions, c'est un cercle vertueux à entretenir. De plus, ces transporteurs sont en capacité de fournir des données chiffrées plus précises sur leurs émissions de CO₂, permettant de réduire nos incertitudes et affiner le résultat de notre Bilan carbone annuel.

« Favoriser l'utilisation de biocarburants et de véhicules électriques sur notre outil de production »

FRAYSSINET s'engage à ce que la totalité des véhicules de son parc industriel n'utilise plus que du biocarburant ainsi que de transitionner vers des véhicules alternatifs (électrique/hydrogène) en cas de nouveaux achats d'engins.

« Diversifier les sites de production et de stockage/compostage dans une optique de réduction des distances »

FRAYSSINET s'engage à délocaliser une partie de sa production, pour aller au plus proche de ses fournisseurs de matières et/ou de ses utilisateurs. En s'implantant au plus près de ses clients utilisateurs mais également des sources de matières premières principales, les distances de trajets seront réduites, limitant ainsi ses émissions. Un premier pas a été franchi en 2023 en officialisant leur partenariat avec l'entreprise d'élevage d'insectes Agronutris, avec pour projet l'installation d'un outil de production de fertilisants organiques accolé à leur usine située dans les Ardennes.

Objectifs de réduction liés au compostage

Indicateur de réduction potentielle : caractérisation plus précise des GES émises lors du compostage

« Éco-concevoir l'usine de fabrication de fertilisants du futur »

Tout en gardant son process biotechnologique de compostage traditionnel, **FRAYSSINET s'engage** à éco-concevoir l'usine du futur en prenant en compte la captation et la revalorisation du méthane et du protoxyde d'azote lors de la phase thermophile du compostage, afin de réduire fortement et durablement ses émissions de GES.

Objectifs de réduction liés aux emballages

Indicateur de réduction potentielle : évolution des conditionnements plastiques

« Incorporer des plastiques recyclés dans nos conditionnements »

Comme pour l'ensemble des matières issues de sources non-renouvelables, il est primordial de limiter l'utilisation de plastiques et promouvoir toute action permettant son recyclage. En fonction de la faisabilité technique de ses fournisseurs, **FRAYSSINET s'engage** à utiliser les emballages contenant le plus de plastique recyclé, que ce soit pour les sacheries, big-bags et bidons.

« Réduire l'utilisation de plastiques en priorisant les livraisons en vrac »

Afin de limiter l'utilisation inutile de conditionnements plastiques, **FRAYSSINET s'engage** à proposer en priorité à ses clients une livraison en vrac lorsque l'utilisateur est en capacité logistique de l'accueillir.

Objectifs de réduction liés à l'énergie

Indicateur de réduction potentielle : baisse de la consommation électrique

« Compenser notre consommation énergétique par la production d'énergies renouvelables »

Avec l'installation de 11 043 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits de nos locaux en 2020, ce sont déjà 2,2 GWh/an d'électricité décarbonée que nous produisons afin de compenser notre consommation, soit 1/3 de notre consommation électrique annuelle. **FRAYSSINET s'engage** à compenser 100 % de sa consommation énergétique par la production d'énergies renouvelables.

« Travailler à une meilleure isolation thermique de nos locaux »

Après avoir réalisé un diagnostic thermique de ses locaux, **FRAYSSINET s'engage** à isoler au mieux afin de réduire la déperdition thermique et la consommation électrique des bureaux.

Autres objectifs

Indicateur de réduction potentielle : Km parcourus en train, voiture et avion

Ces objectifs n'auront vraisemblablement qu'un impact limité sur le bilan global de l'entreprise, mais nous considérons que chaque gramme de carbone économisé compte !

« Encourager le télétravail »

Limiter les déplacements domicile-travail est le levier le plus efficace pour réduire les émissions de nos collaborateurs. **FRAYSSINET s'engage** à encourager le télétravail pour les postes compatibles.

« Décarboner et optimiser les déplacements des collaborateurs »

En menant une réflexion poussée sur les horaires compatibles avec le covoiturage et en proposant des tarifs avantageux sur la recharge électrique aux bornes de notre parking, **FRAYSSINET s'engage** à décarboner au mieux les déplacements domicile-travail de nos collaborateurs.

« Sensibiliser nos collaborateurs aux problématiques environnementales »

Des actions de sensibilisation de nos collaborateurs ont déjà été mises en place : promotion des écogestes, du covoiturage, atelier fresque du climat... **FRAYSSINET s'engage** à poursuivre ces actions afin que ses collaborateurs adoptent également les bons gestes dans la vie de tous les jours.

3

Méthode de calcul du stockage du Carbone dans les sols agricoles (compensation)

Pour pouvoir communiquer sur la neutralité carbone, il faut que l'ensemble des émissions de GES d'une entreprise soit compensé par des actions favorisant le stockage du carbone. L'un des avantages non négligeable des engrais organiques, lorsqu'il s'agit de compenser ses émissions, c'est qu'ils stockent des quantités non négligeables de carbone dans les sols agricoles. L'agriculteur participe ainsi à lutter contre le réchauffement climatique tout en améliorant la fertilité des terres pour une production saine, fertile et durable. Le développement du potentiel de stockage de carbone dans les sols agricoles est l'un des axes de la stratégie nationale bas carbone.

Il ne s'agit pas d'une action de compensation à proprement parler, car la séquestration du carbone dans les sols agricoles ne bénéficie pas à ce jour de crédits carbones valables sur le marché du Carbone, mais d'un fait scientifiquement justifiable permettant d'assumer que FRAYSSINET est une entreprise neutre en carbone, ou décarbonée.

Balance entre les émissions de l'entreprise et le stockage du carbone dans les sols

En se basant sur le rendement humique moyen de nos produits, pour la campagne 2021 : nous avons stocké en moyenne 523 kg de CO₂eq/tonne épandue alors que nous avons émis 273 kg de CO₂eq/tonne de produit fabriqué.

La balance est clairement bénéficiaire, avec 250 kg de CO₂eq stocké dans les sols agricoles par tonne de produit fabriqué.

ANNEXE : Synthèse de la méthodologie du Bilan de GES

L'ensemble des données relatives aux émissions directes ont été recueillies en totalité au sein de l'entreprise (consommations énergétiques et matérielles, immobilisations, déchets...). Pour certaines données d'émissions indirectes, certaines approximations ont dû être faites, en se basant majoritairement sur les facteurs d'émission publiés sur le site internet de l'ADEME (utilisation au champ d'engrais, fret routier...).

Les données et leur facteur d'émission ont été calculés via la version 8.6 de l'outil Bilan Carbone®

Périmètre retenu : le périmètre de quantification des émissions s'établit autour de l'activité de l'entreprise FRAYSSINET SAS, prenant l'ensemble des émissions directes et indirectes sur une campagne annuelle.

L'activité de FRAYSSINET étant majoritairement de la gestion de déchets d'origine agricole ou agroalimentaire, notre calcul commence à partir de la génération du déchet (matière première) et de son transport vers notre usine. En effet, il ne semble pas pertinent de prendre en compte toutes les émissions en amont de la génération du déchet, étant donné que celles-ci sont déjà prises en compte dans les bilans carbone des produits dont il est issu. Notre calcul se termine après l'utilisation de nos produits et prend en compte leur devenir dans les sols ainsi que la gestion des emballages.

Service proposé : fertilisation et apport de carbone dans les sols agricoles.

Unité fonctionnelle : bilan global des émissions de l'entreprise, le résultat global est ramené à la fabrication d'une tonne d'engrais afin d'avoir une valeur comparable d'année en année.

Données recueillies par scope :

Émissions directes (SCOPE 1)

- **Fret interne** : distance parcourue par les véhicules de fonction, quantité de fioul/gaz consommée.
- **Process de production** : tonnage de compost fabriqué.
- **Déchets directs émis** : papier, carton, plastique, industriels, informatiques, eaux usées...
- **Immobilisations** : surface bétonnée et bâtiments, poids des machines de l'outil industriel, achats de matériel informatique.
- **Fournitures du personnel** : papier, habillement, repas, nombre de mails envoyés...

Émissions indirectes (SCOPE 2 & 3)

- **Énergie** : électricité, eau, gaz, carburant consommés sur l'outil industriel et les bureaux administratifs
- **Fret entrant et sortant** : distance effectuée par camion/bateau affrété ainsi que la quantité de matière transportée.
- **Emballages** : poids total des emballages consommés (PHD, PBD, PP).
- **Utilisation et fin de vie de nos produits et emballages** : quantité d'azote organique et minéral épandu.
- **Déplacements** : distance travail-domicile des collaborateurs, distance moyenne et nombre de clients venant visiter l'usine, distance des déplacements professionnels des collaborateurs en train et avion.

Frontières du système : certaines incertitudes fortes restent et nécessitent des études poussées sur le sujet pour être réduites, notamment en ce qui concerne le relargage dans l'atmosphère de CH₃ et N₂O, que ce soit en phase de compostage ou lors de l'utilisation sur les sols agricoles.
Données prises en compte pour l'électricité provenant du réseau : consommation électrique sur factures. Facteurs d'émission de l'année actualisés sur le site de l'ADEME.

Zones géographiques où ont lieu les émissions : 100 % des émissions directes ont eu lieu en France, sur notre usine de La Mothe, Rouairoux, ainsi que la majorité des émissions indirectes. Certaines émissions dues au fret ont été émises hors France, mais cela représente moins de 10 % du total de nos émissions.

NOURRIR
L'AVENIR DE LA TERRE



FRAYSSINET
BIOSTIMULATION & FERTILISATION
ORGANIQUES